



L'architecte, à quoi ça sert ?



par Hammache Seddik
architecte-urbaniste

Durant les deux décennies qui ont suivi l'indépendance la question du nombre d'architectes se posait avec acuité : un seul architecte algérien en 1962 pour couvrir la demande de toute l'Algérie.



La réouverture de l'Ecole des Beaux-Arts après l'indépendance assurera la formation d'une vingtaine d'architectes jusqu'en 1970 ; l'EPAU (Ecole Polytechnique d'Architecture et d'urbanisme), créée cette année là, augmentera le nombre de diplômés ; cette école sera relayée plus tard par l'ouverture d'instituts d'architecture au sein des universités de Constantine, d'Oran, de Blida, de Biskra, de Tizi-Ouzou et de Béchar. Le rythme des diplômés augmente, ils seront près de 500 architectes début 1980, 1000 en 1985 et plus de 10000 architectes en 2000.

Sur le terrain, le manque de techniciens au départ sera comblé par l'appel à une maîtrise d'œuvre étrangère (une sorte de garantie).

Le choix s'est porté sur les architectes les plus prestigieux sur le plan international : Oscar Niemeyer (universités de Constantine et d'Alger), Kenzo Tange

(université d'Oran), Fernand Pouillon (complexes touristiques), etc.

Du petit programme de centre de santé, à l'université, durant les années 70 le secteur des études est essentiellement confié à une coopération étrangère. Ainsi des architectes chiliens, suisses, polonais, italiens, égyptiens, brésiliens, français, chinois, allemands, espagnols...ont produit et réalisé leurs architectures chez nous.

Certes, l'on a hérité d'œuvres significatives, d'édifices de prestige, de quelques prouesses techniques dignes de citation, mais dans la masse des œuvres léguées, il y a lieu de distinguer aussi les œuvres ratées, comme les grands ensembles de Bab Ezzouar et Bachdjerrah. Il y a eu beaucoup de constructions peu fonctionnelles, difficiles à entretenir, inadéquates et non conformes aux usages et aux habitudes culturelles.

La participation de l'architecte algérien de la décennie 1970 sera réduite aux rôles accessoires d'administration et de gestion, de bras d'exécution des grands projets dessinés par les autres.

Considéré comme stagiaire dans l'exercice de la maîtrise d'œuvre de la production du cadre bâti, le jeune architecte algérien se devait encore d'apprendre et d'accumuler.

Quelques bureaux d'études privés apparaissent à partir de 1975, mais l'exercice à titre privé de la profession d'architecte est vite obstruée à partir de 1977 par la fameuse imposition du service civil. Le monopole exercé sur la commande de projets par des grands bureaux d'étude étatiques créés au début des années 1970 (ETAU, BEREG, ECOTEC, SORECAL,...) a laissé peu de place à l'exercice de la profession d'architecte installé à titre privé.

Les architectes nouvellement formés seront versés dans la mise en place des nouvelles structures de gestion urbaine.

Ils seront encadrés dans les bureaux d'études des grandes entreprises nationales de réalisation qui, avec leurs systèmes de préfabrication rigides importés, laisseraient peu de place à la conception.

L'architecte est astreint au rôle accessoire d'adaptation des dessins, des façades et des plans de masse à l'occasion d'une nouvelle réutilisation des coffrages sur d'autres sites. L'espace d'expression d'une profession, libérale par essence, est transféré dans le secteur étatique et s'est dissout dans le moule de l'entreprise publique.

En cercle privé, les architectes abordent très peu le sujet de leurs réalisations et refusent quelquefois la paternité de certaines œuvres une fois réalisées, qu'ils ont pourtant dessinées.

Ce silence, est-il reflet de modestie ? Couvre-t-il le malaise d'une production médiocre et peu signifiante ou traduit-il plutôt les difficultés inhérentes au contexte de production qui impose un anonymat aux œuvres déformées par les "réalités du terrain" ?

En fait, de l'approbation de la conception architecturale par un maître d'ouvrage, très souvent incompetent en la matière, aux substitutions imposées sur chantier par la pénurie ou l'absence sur le marché d'un tel matériau ou matériel, jusqu'aux difficultés propres au maçon de construire un angle droit, le projet est suffisamment jalonné d'obstacles qui gommèrent la pertinence de la conception retenue au départ et occasionnent une perte de sens. Une fois réalisée, l'architecte devant une "œuvre aussi

déformée" refuse souvent d'en porter la paternité.

Aujourd'hui, sur plus de 10000 architectes sorties des universités algériennes, 3000 sont inscrits à l'ordre et plusieurs promotions d'architectes formés gonflent les rangs des sans emplois.

L'handicap du nombre d'architectes par rapport à la demande globale est une question largement dépassée, mais la question de la prise de l'architecte algérien sur la production de l'espace reste posée.

Le cadre réglementaire de la profession défini en 1994 avec la loi sur l'architecture et la création de l'ordre n'ont pas amélioré d'une manière substantielle la condition d'une profession, qui ne semble pas faire prise dans notre société.

L'exemple édifiant des dossiers établis par l'architecte pour l'obtention du permis de construire qui ne servent que de pièces administratives, rarement respectées lors de la phase de réalisation, atteste d'une sorte de refus de délégation de compétence à "l'homme de l'art".

Après tout, bien que la maîtrise d'œuvre est un domaine réservé aux seuls bureaux d'études et professionnels diplômés et reconnus par l'ordre, ne faut-il pas comprendre par-là que la maîtrise d'œuvre et de la production du cadre bâti reste une affaire de société ?

Maintenant qu'il est admis que Brasilia n'est plus une réussite, et que le prestigieux Le Corbusier s'est trompé à Chandigarh,...

...la conception traditionnelle de la maîtrise d'œuvre de l'architecte créateur, chef d'orchestre, aux



capacités prophétiques de production de l'espace, voire de facteur de transformation sociale, a largement été tempérée ici et ailleurs par les Badjarah, Sarcelle, Bab-Ezzouar et la Courneuve.

La maîtrise d'œuvre n'est plus incarnée par le geste de l'artiste, elle se recompose dans les concepts d'association, de participation et de pluridisciplinarité, elle épouse étroitement les traits de l'organisation économique, sociale et culturelle du pays.

Autrement dit, la production d'un cadre de vie est assujettie à un mouvement d'ensemble où l'autonomie de l'œuvre et du geste de l'artiste occupe une place relative.

ما جدرى

المهندس المعماري ؟

بعد الإستقلال ونظرا للنقص الحاد في المهندسين المعماريين إستعانت الدولة بالمهندسين ذوي الشهرة العالمية أمثال أوسكار نيمايير وكنزو طانك وفرناند بويون لبناء الجامعات أو المراكز السياحية و عهد بقطاع الدراسات ، إلى المتعاونين الأتانب من بولونيين وإيطاليين ومصريين وفرنسيين... فوضوا تصاميمهم المعمارية و إتروها في بلادنا فاكثفت القلة من معمارينا البدد بشغال المناصب الإدارية أو التسيرية أو المنفذة للمشاريع الكبرى المصممة من الغير، لأنها كانت تعتبر بطور التدريب وعليها أن تواصل التعلم والتصيل. متى حينما برزت بعض مكاتب الدراسات الفاصة للوجود فقد اصطدمت بالمكاتب العمومية الكبرى مثل: سوريكال وايكوتك ... والتي عملت على إفتكار السوق فوجد المعماري نفسه مرغما على ممارسة دور ثانوي يقتصر على تعديل التصاميم السابقة لتتلاءم مع أماكن البناء الجديدة.

و الآن و على الرغم من صدور قانون المعماريين واستحداث نقاباتهم، فإننا نلظ أن الغالبية العظمى من الأبنية المنيرة لاتتطابق مع التصاميم التي وضعوها ؛ مما يوجب بأن الاعتراف ببدارة ربح الفن مازال بعيداً.